



## Concevoir des projets durables dans un monde à réparer

*Méthodes pour une approche à 360°*

### POURQUOI CETTE FORMATION ?

Faire émerger des projets uniques, sur mesure, à la fois épanouissants et efficaces d'un point de vue écologique et économique : c'est ce que vous propose **Pierre GÉRARD** à travers cette formation qui mobilise deux méthodes ayant fait leurs preuves depuis longtemps :

- le **design permacole**, dont le processus basé sur des principes éthiques et d'action, permet d'élaborer des projets environnementalement régénératifs, socialement justes et économiquement viables ;



- la **démarche systémique, stratégique et participative FSSD** (Framework for Strategic Sustainable Development), qui permet d'intégrer la durabilité de manière très opérationnelle dans les organisations, activités et projets, à travers 8 conditions. Cette démarche invite à se centrer sur la source des impacts, de stimuler la créativité stratégique et proactive pour repenser les modes de satisfaction des besoins humains.

Alliant théorie et pratique, cette formation vous permettra d'expérimenter des principes, techniques de conception et outils pour apprendre à **construire méthodiquement des projets soutenables, économes en ressources et en énergies**, adaptés à votre contexte.

### Public

Toute personne amenée à développer et à piloter un projet dans le cadre de ses activités professionnelles.

**Pré-requis** : être motivé(e) et avoir envie de participer, la formation faisant appel à la participation personnelle active.

**Accessibilité** : tenant à ce que tous et toutes puissent accéder à cette formation, nous invitons les personnes en situation de handicap ayant besoin d'aménagements à contacter Marie-Hélène Moinet (Tél. 04 73 98 13 71 ou [pfdd@vetagro-sup.fr](mailto:pfdd@vetagro-sup.fr)).

**Effectif** : 8 stagiaires minimum, 14 stagiaires maximum.

### Compétences visées

Savoir mobiliser deux méthodes systémiques – design permacole et FSSD – pour développer et piloter des projets professionnels adaptés au contexte du stagiaire, à la fois soutenables, économiquement et écologiquement viables et répondant fortement aux besoins humains fondamentaux.

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les principes éthiques et d'action des deux méthodes, ainsi que leurs étapes de mise en œuvre.
- Identifier les besoins humains fondamentaux.
- Appliquer les deux méthodes à des projets opérationnels proposés par les stagiaires.
- Expérimenter la méthode du design permacole à travers des cas concrets, en sélectionnant des stratégies et modes d'actions synergiques, respectueux des besoins humains fondamentaux.

### Durée, dates, horaires & lieu



Formation de 21 heures, soit :

- **1h d'introduction en visio**, le **11 juin 2024** (9h-10h).
- **2 j (14h) en présentiel** les **25-26 juin 2024** (9h-17h30). Lieux : Maison des Sciences de l'Homme, 4 rue Ledru 63000 Clermont-Ferrand (*ERP - Accessibilité Handicap*). La sortie terrain du **26 juin après-midi** (covoiturage possible) se déroulera dans l'agglomération clermontoise, au Potager Créatif et Culturel, 123 rue de Montrognon 63110 Beaumont.
- **2 demi-journées (2 X 3h) de retours d'expériences en visio** (9h-12h), en **septembre et novembre 2024**, à fixer avec les stagiaires.



Le 26 juin après-midi, le groupe se rendra au Potager Créatif et Culturel, pour reconstruire les étapes de la démarche permacole, à partir de leurs observations de ce tiers-lieu.

### En cas de crise sanitaire

En cas de crise sanitaire, la session se déroulera dans le respect des consignes sanitaires du moment, indiquées par les pouvoirs publics (site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>). Les précisions seront apportées au stagiaire avant le début de la formation.

### Tarifs

• **845 € net, soit 40 € net/h/stagiaire** (la Plate-forme 21 n'est pas assujettie à la TVA). Les repas sont à la charge du stagiaire.  
Les inscriptions sont validées à réception de la convention de formation complétée et signée, accompagnée du bulletin d'inscription individuel.

**La Plate-forme 21 est certifiée QUALIOPi pour ses actions de formation.** Certificat n° 2100415.1. Les stagiaires peuvent donc solliciter leur opérateur de compétences (OPCO) pour bénéficier d'un appui au financement de la formation. Activité enregistrée sous le n° 83 63 04332 63 en Préfecture du Puy-de-Dôme. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

### Moyen pédagogiques et techniques

**La formation associe présentiel et distanciel.** Elle se déroule en salle (25 et 26 juin matin), en extérieur (sortie terrain du 26 juin après-midi) et par visioconférence (1h le 11 juin et deux demi-journées en septembre et novembre 2024).

**Elle s'appuie sur des apports théoriques et des ateliers de mise en situation** lors desquels le stagiaire expérimentera une méthode et des outils supports (cf. « Contenus et déroulement chronologique ») qu'il pourra utiliser après la formation en situation professionnelle.

**Les deux dernières demi-journées (visio) s'appuient sur le partage des retours d'expériences** des stagiaires quant à leurs mises en application des apports durant l'intersession, pour leur permettre de recueillir de nouveaux conseils et éclairages.

**L'apprentissage s'appuie sur :**

- des notions théoriques illustrées par l'expérience vécue au sein du groupe ;
- la dynamique du groupe et les interactions entre stagiaires, comme sources d'apprentissage ;
- un contexte d'apprentissage sécurisant invitant les stagiaires à oser être eux-mêmes et à tenter de nouvelles expériences ;
- des outils choisis pour permettre aux stagiaires de les mettre en pratique dans leur quotidien ;
- l'alternance d'activités et de formats (échange, temps d'introspection, apports théoriques et exercices pratiques...);
- des temps de recul/arrêt/intégration pour que le stagiaire reparte avec l'envie de transformer durablement sa pratique.

### Contenus et déroulement de la formation

11  
juin

**En visioconférence de 9h à 10h**

Introduction, interconnaissance, rappel des objectifs et échanges sur les besoins de chacun.

25  
juin

**En présentiel, à la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand de 9h à 17h30**

• **Ouverture de la journée**

Rappel de l'intention, du programme, des consignes pratiques.

• **A la découverte du cadre du design permacole et du FSSD**

Recueil des représentations des stagiaires sur les méthodes systémiques.

Les 12 principes éthiques et d'action du design permacole ; les 8 conditions de durabilité écologique et sociale du FSSD.

Questionnement : ce que m'inspirent ces éléments au regard de mes projets professionnels passés.

• **La matrice des besoins humains fondamentaux et les stratégies pour y répondre**

Exploration des besoins humains fondamentaux : subsistance, protection, affection, compréhension, participation, non-travail (loisirs), création, identité, liberté et de la façon dont les individus, organisations ou la société, y répondent de façon synergique ou non.

Questionnement : comment je réponds concrètement à ces besoins fondamentaux.

- **Atelier : mise en pratique des deux méthodes systémiques**

Mise en pratique des 10 phases du design permacole (Vision, Objectif, Observation, Limites, Ressources, Analyse, Design, Installation, Maintenance, Evaluation) et des 4 phases de la FSSD (A, B, C, D). Partage d'outils pratiques. Illustration par des cas concrets.

- **Conclusion de la journée**

Temps réflexif sur les acquis de la journée, questions ou besoins en suspens, préparation de la journée du lendemain.

**26  
juin**

**A la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand de 9h à 12h**

- **Ouverture de la journée.**

Reconnexion et temps de capitalisation croisée.

- **Application à des projets proposés par les stagiaires (partie 1)**

Expérimentation de l'approche du design permacole et de la FSSD, par l'application à des projets proposés par les stagiaires.

**Au tiers-lieu "Le Potager Créatif et Culturel", de 13h30 à 17h30**

- **Le design permacole par l'exemple : questionnement autour d'un tiers-lieu conçu selon cette approche.**

A partir de l'observation, reconstruction par les stagiaires des étapes de la démarche permacole utilisée pour la conception du lieu. Identification des diverses possibilités pour répondre de manière synergique aux besoins humains fondamentaux couverts.

- **Application à des projets proposés par les stagiaires (partie 2, suite de l'atelier du matin)**

Restitutions croisées des résultats obtenus par chaque sous-groupe et partage du bilan des apprentissages.

- **Conclusion de la journée et bilan des deux journées de présentiel.**

Retour sur les apprentissages des deux jours et prise de conscience du chemin parcouru.

Évaluation de la satisfaction des stagiaires vis-à-vis de la formation : bilan collectif à l'oral et questionnaire écrit.

Présentation des consignes pour avancer dans sa pratique pendant l'intersession et préparer sa participation aux deux demi-journées de retours d'expérience (choix des deux dates en septembre et novembre 2024).

**A fixer avec les  
stagiaires :  
3h en sept.  
+ 3h en nov.  
2024**

**En visioconférence (2 X 3h) – Partage des retours d'expériences et approfondissements**

Afin de permettre aux stagiaires de trouver du soutien pour avancer dans leurs pratiques de design permacole, deux demi-journées sont organisées pour faire le point sur les avancées et nouvelles questions de chacun(e), quant à la mise en application des méthodes et principes de la permaculture sur leurs projets. Traitement entre pairs des cas et problèmes rencontrés par les stagiaires, définition des "prochains pas".

### Modalités d'évaluation

- **Satisfaction des stagiaires** : par questionnaire de satisfaction en fin de J2, suivi d'un bilan collectif à l'oral.
- **Acquis des stagiaires** : exercices, feed-back réguliers et pauses pour apprécier ses acquis et évolutions. Réflexions personnelles consignées dans un "carnet d'exploration".
- **Impacts de la formation** : évalués 6 mois après la formation par entretien téléphonique individuel, si possible en présence d'un tiers issu de sa structure pour prendre du recul sur ses pratiques et sur leur utilité pour la structure. Vérification de l'atteinte des objectifs définis par le stagiaire lors de l'entretien téléphonique organisé avant la formation.

### Modalités de suivi et d'exécution

- Feuille de présence à signer par le stagiaire et le formateur, pour chaque demi-journée de formation.
- Temps en visio : présence attestée par le rapport de connexions fourni par Zoom (enregistrement automatique).
- Attestation d'assiduité et attestation de fin de formation remises à la fin de la session. Fourniture de la copie sur demande.

### Formateur



- **Pierre GÉRARD (Regards Mêlés)**

Ingénieur en agriculture, facilitateur, consultant et formateur dans le domaine des transformations écologiques, économiques et sociales.

En 2013, il démarre un potager en permaculture, inspiré par les travaux sur l'art de réhabiter la terre. Puis, la permaculture alimente sa dynamique de design, d'innovation et d'accompagnement des transitions socioécologiques. Il développe des jeux de découverte de la permaculture et est sociétaire du Centre français de ressources en biomimétisme.

### Organisation, information / inscription

- **Référent chargée de l'organisation / référent Handicap**  
Marie-Hélène MOINET (Plate-forme 21)  
Tél. 04 73 98 13 71 ou [pfdd@vetagro-sup.fr](mailto:pfdd@vetagro-sup.fr)  
N'hésitez pas à la contacter pour évaluer l'adéquation de la formation à votre situation, vous inscrire ou pour tout renseignement avant, pendant et après la formation.  
En amont de la formation, un entretien est organisé avec chaque stagiaire, pour adapter au mieux la formation à sa situation.